



Bulletin communal

Mai 2017



Horaires d'ouverture de l'administration communale

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Les mercredis de 14h00 à 16h00

Les samedis de 10h00 à 12h00

Tél : 019/33 98 50 - Fax : 019/33 97 76

E-mail : **commune@faimes.be**

Rappel : les permanences du mercredi après-midi et du samedi matin sont supprimées pendant les congés scolaires.



Sommaire

L'Administration & le C.P.A.S. - Numéros utiles

Vos élus - Mot du Bourgmestre 2 & 3

A votre service - Nouvelle plaine de jeux 4 & 5

Bal du Bourgmestre - Journées du Patrimoine

Football 6 & 7

Environnement et énergie 8 & 9

Je cours pour ma forme - Plaine 2017

Faimes en images 10 & 11

Cré Actif - Bourse aux vêtements - ONE

Don d'organes - Don de sang 12 & 13

Attention aux arnaques en tout genre 14 & 15

Vagues de chaleur : précautions à prendre

Vacances : sécurité pour votre maison 16 & 17

Le colza - Noces de platine - Etat civil 18 & 19

Agenda 20

Numéros utiles

Maison communale	019/33 98 50
Bureau de police	019/33 98 51
C.P.A.S.	019/33 97 70
Mobi-Service	0496/855 010
Service repassage	019/58 82 99
A.L.E.	019/33 98 58
Ecole de Celles	019/32 54 45
Ecole de Les Waleffes	019/56 73 72
Ecole de Viemme	019/32 86 58
Accueil extrascolaire	0493/199 739
Parc à conteneurs	019/32 89 23
bpost	02/201 23 45
Police-urgence	101
Incendie-urgence médicale	112

C.P.A.S.

rue A. Braas, 11 à 4317 FAIMES

Tél : 019/33 97 70

Fax : 019/67 79 95

cpas@faimes.be

Permanences sociales : le lundi de 10 à 12h, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h.

Les demandes relatives aux services fournis par le CPAS se font :

- soit en se rendant personnellement au centre où la demande sera exposée verbalement auprès des assistantes sociales
- soit par courrier (postal ou électronique) ou par téléphone, en vue de demander le passage à domicile d'une assistante sociale

En ce qui concerne **les permanences**, les personnes peuvent s'y présenter aux périodes prévues. Pour limiter les temps d'attente, la prise de rendez-vous est recommandée. Les personnes disposant d'un rendez-vous seront reçues à l'heure prévue et seront donc prioritaires par rapport aux autres personnes présentes.

Les Echevins

Jean-Marc DELCHAMBRE - 1^{er} Echevin

Attributions : urbanisme - finances - sport - remembrement - fabriques d'Eglise - cultes - cérémonies religieuses - laïcité - développement rural - cadastre - monuments et sites - gestion du patrimoine - établissements dangereux/insalubres - politique foncière - plan triennal

Adresse privée : rue E. Vandervelde, 26 à 4317 Faimes

Tél : 0474/301 588

E-mail : jc.delchambre@skynet.be

Guy DUBOIS - 2^{ème} Echevin

Attributions : travaux - égouts - travaux cimetières - eaux de surface - eaux alimentaires - agriculture - personnel voirie - équipement des ouvriers - sécurité et embellissement des lieux de travail - bâtiments communaux (travaux et équipements) - entretien matériel roulant - petit outillage - immondices - parc à conteneurs - signalisation routière - environnement - électricité - éclairage public - qualité de vie - pollution - plantations

Adresse privée : rue de Huy, 21 à 4317 Faimes

Tél : 0476/411 652

E-mail : guyduboisfaimes@skynet.be

Frédéric DELNATTE - 3^{ème} Echevin

Attributions : culture - citoyenneté - patrimoine - cérémonies patriotiques - énergies renouvelables - excursions - accueil extrascolaire - animations ados - jeunesse - opération place aux enfants - famille - animation de quartiers - sécurité routière - mobilité - tourisme

Adresse privée : rue Georges Berotte, 11/1 à 4317 Faimes

Tél : 0477/785 530

E-mail : fredericdelnatte@gmail.com

Sophie LEONARD - Présidente du C.P.A.S.

Attributions : activités sociales - 3^{ème} âge - plaine de jeux - activités intergénérationnelles - logement

Adresse privée : rue de la Champignotte, 1 à 4317 Faimes

Tél : 0473/205 991

E-mail : sophieleonard13@gmail.com

Les Conseillers communaux

Bernard Boxus - bx.conseil@gmail.com

Laurence Sarton - laurence1830@gmail.com

Myriam Detiège - myriam.detiege@minfin.fed.be

Sébastien Masy - seb_masy@hotmail.com

Marie-Claire Binet - mcbinet@gmail.com

Gilles Devallée - gilles.devallee@gmail.com

Lucie Rethy - lucie.rethy@student.ulg.ac.be

Pierre Matagne - matagne.pierre@gmail.com

Mot du Bourgmestre



Chers Faimoises, chers Faimois,

Voici enfin arrivés les beaux jours, après un hiver qui s'est éternisé, causant parfois des dégâts à la végétation et aux cultures. Espérons qu'à présent, à trois semaines du début officiel de l'été, les travaux dans les jardins puissent se poursuivre et que nous pourrions tous profiter des barbecues pour des repas en famille et entre amis.

C'est également le moment idéal pour des balades à travers notre commune, et pourquoi pas pour s'arrêter au Cortil et découvrir la nouvelle plaine de jeux, l'une des plus belles de la région, qui sera inaugurée le samedi 3 juin à 10h00. J'espère que ce nouvel espace fera la joie des enfants et des jeunes de notre belle commune. Le Conseil communal et moi-même, nous vous invitons tous à venir prendre le verre de l'amitié à cette occasion.

Le mois de juin est également synonyme de fin d'année scolaire. Je souhaite à tous les étudiants beaucoup de courage pour entamer ce mois qui rime avec examens et à leurs parents, la patience nécessaire pour les encourager à bien terminer l'année scolaire.

Sans doute aurons-nous l'occasion de nous rencontrer lors d'autres activités durant un été qu'on espère chaud et lumineux.

Je vous souhaite à toutes et tous de bien profiter des plus longues soirées printanières et de la beauté de notre commune où il fait si bon vivre.

Etienne Cartuyvels,

Votre Bourgmestre

Adresse privée : rue de la Vallée, 14 à 4317 Faimes

Tél : 0475/898 289

E-mail : cartuy@outlook.be

Attributions : Police - pompiers - enseignement - éducation populaire et arts - état civil - population - étrangers - affaires électorales - personnel administratif et d'entretien - organisation interne des services - communications - accueil nouveaux habitants - cérémonies - tutelle sur le CPAS

A votre service

Un photomaton à l'administration



Lors de la demande d'une carte d'identité ou d'un passeport, c'est souvent le branle-bas de combat pour se procurer des photos d'identité... et les réussir. Les normes sont effectivement devenues plus strictes depuis peu.

Pour **faciliter** les démarches de ses citoyens, l'Administration communale a fait installer un **photomaton** dans ses bureaux.

Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

- Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire.
- Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif.
- Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance des oreilles.
- Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

“Sans un pli!”

Service de repassage
et couture

019/58 82 99

Elargissement des
plages horaires



Possibilité d'enlèvement et de dépôt à domicile

Lundi : 7h00-17h00
Mardi : 7h00-17h00
Mercredi : 7h00-17h00
Jeudi : 7h00-17h00
Vendredi : 7h00-19h

Espace informatique



En collaboration avec l'Administration communale, le **C.P.A.S.** met un **espace informatique à la disposition des habitants de Faimes.**

Outre une initiation élémentaire à l'utilisation d'un ordinateur, ce service propose une aide dans différents domaines tels que la recherche Internet, les réseaux sociaux, les consultations d'e-mail en ligne, une aide à l'utilisation de Windows 10 ou encore les forums médicaux, de jardinage et sociaux.

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi après-midi

Lieu : Administration communale, à côté du magasin de seconde main L'Aubaine.

Contact : **Jean-Claude Brose** au 0497/621 866

La poste de Les Waleffes



Nous avons la chance d'avoir un **bureau de poste** dans notre commune, rue de Borlez, 2 à Les Waleffes. N'hésitez donc pas à vous y rendre ! Voyez l'horaire ci-dessous :



Lundi	15h00-17h00
Mardi	16h00-18h00
Mercredi	15h00-17h00
Jeudi	16h00-18h00
Vendredi	15h00-17h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Disponible également : terminal Bancontact



Rue Adolphe Braas 11
4317 Faimes
Tel: 0471/649 260

L'AUBAINE

Magasin ouvert à tous

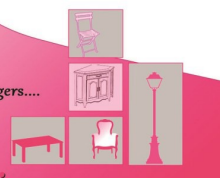
Vêtements de seconde main

Don et dépôt

Lundi au Vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Meubles, déco, vaisselle, électroménagers...

FAIS-MOI REVIVRE...



Nouvelle plaine de jeux - Invitation

Inauguration le 3 juin 2017 à 10h00

La plaine de jeux a fait peau neuve !

Faimes peut désormais se vanter d'avoir **l'une de plus belles infrastructures de la région.**

Les nouvelles installations feront, à n'en pas douter, la joie et le bonheur des tout petits comme des plus grands : cabanes, balançoires à bascule, hamac, toboggans, parcours d'équilibre, tyrolienne, balançoire à panier, jeu à ressort,...

Venez donc découvrir ce petit monde merveilleux et fêter cet événement avec nous en prenant le **verre de l'amitié.**

Nous espérons vous y voir nombreux !

A très bientôt...



Premier bal pour le Bourgmestre



Officiellement bourgmestre depuis mi-décembre de l'année dernière, Etienne Cartuyvels a organisé un souper et un bal le samedi 1^{er} avril dernier à la salle « La Forge » à Celles.

Pour cette première, il n'a pas choisi la date par hasard, et le public nombreux (près de 700 personnes !) l'a bien compris.

Le Ministre Lacroix a rehaussé l'événement de sa présence, de même que plusieurs bourgmestres et mandataires de communes avoisinantes.

Le délicieux repas et les boissons ont été servis par près de 50 bénévoles, aidés par les scouts.

Les bénéfices ont été versés à plusieurs associations de la commune.



Journées du Patrimoine 2017



Cette année, le week-end des 9 et 10 septembre sera décliné sous le thème « Voie d'eau, de terre et de fer. Patrimoines et RAVeL ».

La commune de Faimes vous invite le **dimanche 10 septembre** à participer à la promenade contée « **Sur les traces de l'ancien tram en compagnie d'Hubert Krains** ». Le départ se fera à Les Waleffes, village d'Hubert Krains.

La brochure des Journées du Patrimoine sera prochainement disponible à l'administration communale.

Pour d'autres informations et les inscriptions, veuillez contacter **Frédéric DELNATTE** au 0477/78 55 30

Foot : Etoile de Faimles champion !

3 équipes prennent la tête

L'Etoile de Faimles avec son nouveau comité en place depuis 1 an compte plus de 240 jeunes et 4 équipes d'âge (adultes). Elle a aligné cette saison 3 équipes championnes...

L'équipe 1^{ère} entraînée par Luc Ernest est devenue championne de 3^{ème} provinciale le 4 mai dernier lors d'un test-match contre Huccorgne (2-0). Ses joueurs évolueront la saison prochaine en **2^{ème} provinciale**.

L'équipe scolaire (14-16 ans) championne de régionaux et encadrée par Lionel Ory va, quant à elle, passer en **semi-provinciaux**. Elle clôture cette période avec un magnifique palmarès : 18 victoires sur 18 matches (ni défaite, ni draw) et 17 points d'avance sur le 2^{ème}.

L'équipe de réserve (provinciale M) avec Nico Rombouts pour coach est devenue **championne** le 26 mars 2017 en gagnant contre Braives 2 à 7.

Toutes nos félicitations à ces grands footballeurs !



Les jeunes participent à un tournoi international

Durant le week-end de Pâques, 4 équipes de l'Etoile de Faimles, les U11-U12-U13 et les cadets, se sont rendus à Den Bosch aux **Pays-Bas** afin de participer à l'**Easter Cup**. Ce tournoi international rassemblait des équipes belges, hollandaises, françaises, irlandaises, écossaises,...

C'est avec un groupe d'une **soixantaine d'enfants** accompagnés de leurs parents que les couleurs verte et blanche ont trôné dans le ciel hollandais durant tout le week-end. Des **résultats encourageants**, une ambiance familiale, conviviale et survoltée ont fait de ce week-end un moment inoubliable pour toutes nos têtes blondes.

N'oublions pas que le club se développe et est à la **recherche de joueurs** afin de compléter ses équipes dans toutes les catégories.



Dates à retenir : stage d'été du 31/07 au 04/08/2017

Renseignements auprès de :

Wéry Benoît (0478/881 754), président

Devallée Gilles (0491/738 735), correspondant qualifié

Ory Lionel (0498/836 601), coordinateur des jeunes

Opération « Be WAPP »

Merci aux courageux participants sensibles à la **propreté de leur environnement** qui ont pris part à l'opération « grand nettoyage de printemps » en mars dernier !



Le compostage, pensez-y !

Le tri sélectif nous permet de recycler plastiques, verres, papiers et cartons. Le reste remplit encore nos sacs-poubelle. C'est une corvée aussi de nous débarrasser des branchages, tontes de pelouse et feuilles mortes du jardin qui nous encomrent régulièrement.

Pourtant, il existe une **solution simple, écologique, économique et bénéfique** pour nous comme pour la nature : le compostage.

Le compostage à domicile est un procédé technique qui permet de recycler ses déchets organiques en un compost de qualité. Nous pouvons de cette manière **réduire plus de la moitié du poids de nos déchets ménagers**.

Quels déchets composter ?

En principe, tout ce qui est produit par la nature (tous les déchets organiques animaux et végétaux) peut être composté :

- **Les déchets de cuisine** (épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, os, coquilles de noix et de noisettes, coquilles de moules, carapaces de crustacés)
- **Les déchets de jardin** (coupes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et de buissons coupées fines, paille et foin)



- **Les autres déchets de la maison** (bouquets de fleurs, plantes d'appartement, litières de petits animaux domestiques biodégradables, cendres de bois, sciures, copeaux de bois, papiers usagés du type essuie-tout, serviettes et mouchoirs, cheveux, poils, plumes)

Avantages du compost

- Il favorise la croissance des végétaux et des racines
- Il améliore le rythme de diffusion des nutriments
- Il rend meilleure la porosité du sol
- Il améliore la capacité de rétention d'eau
- Il limite l'apparition de maladies

Pour plus d'informations, consultez le portail environnement de Wallonie : <http://environnement.wallonie.be>

Rénover pour consommer moins d'énergie

Pourquoi rendre votre logement économe en énergie ?

- Si votre maison est mal isolée, vous avez de grosses dépenses en chauffage
- Demain, le prix de l'énergie va encore augmenter, le montant de vos factures aussi
- Vous voulez agir pour l'environnement
- Si vous désirez vendre ou louer votre logement, le rendre énergétiquement performant lui donnera plus de valeur

Par quoi commencer ?

Pour diminuer votre facture de chauffage et d'eau chaude :

1. **Isolez** (toiture, murs, tuyaux de chauffage, châssis...). L'isolant empêche la chaleur de passer d'un côté à l'autre.
2. **Traquez toutes les fuites d'air**. Celles-ci sont la source de courants d'air qui laissent échapper l'air chaud du logement vers l'extérieur. Il faut donc réaliser l'étanchéité à l'air de l'habitation, c'est-à-dire : boucher tous les espaces où l'air peut passer (sous les portes extérieures, autour des fenêtres,...) et s'assurer que tous les raccords entre les différentes parois (murs, toitures,...) et éléments (fenêtres,...) se font sans interruption à la fois de l'isolant et de ses protections.
3. **Ventilez...** de manière maîtrisée et veillez à une bonne qualité de l'air. Pour une maison saine, il faut régulièrement remplacer l'air intérieur « pollué » (respiration, CO₂, vapeurs de cuisson, substances chimiques dégagées par les matériaux, peintures,...) par de l'air frais extérieur. Ouvrir les fenêtres (même en oscillo-battant) engendre une ventilation trop importante qui refroidit la maison (on consomme donc plus de chauffage). Afin d'assurer une bonne qualité d'air intérieur, il faut un système permettant d'amener la bonne quantité d'air frais au bon endroit et d'extraire l'air pollué de là où il se trouve. En gérant la ventilation, on assure une bonne qualité d'air dans un logement en limitant les pertes de chaleur.
4. Placez une **installation performante** de chauffage et de production d'eau chaude.

Ensuite, seulement, investissez dans des systèmes de production d'énergie renouvelable (panneaux solaires, par exemple).

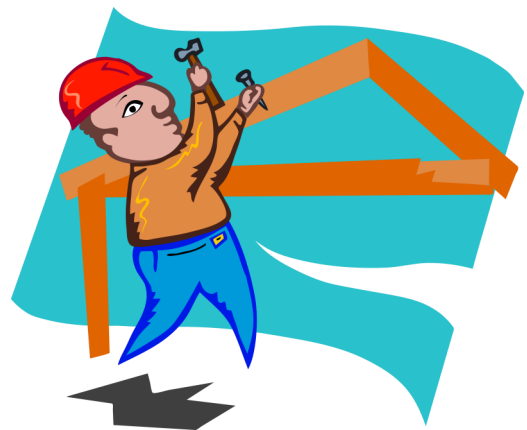
Pour tout renseignement, adressez-vous à notre écopasseur, M. Dorn.

Ce service est entièrement gratuit.

La permanence a lieu à la maison communale de Faimles chaque vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous.

Jean DORN – écopasseur

ecopasseurberlozfaimesgeer@gmail.com



Du rêve dans les yeux, mais les pieds sur terre ! Un projet de rénovation ne s'improvise pas et refaire coûte toujours plus cher que bien faire dès le départ !

Ne sous-estimez pas les **conseils des professionnels**, même si vous décidez de faire une partie des travaux vous-même. Des conseillers sont mis à votre disposition **gratuitement**. Profitez-en ! Ils vous permettront de mettre la priorité là où c'est nécessaire et de choisir les matériaux et les solutions les mieux adaptés à votre situation.

Investissez dans la **qualité d'exécution des travaux** : un entrepreneur bien formé et consciencieux mérite une bonne rémunération. Le devis le moins cher ne donnera peut-être pas le meilleur résultat. Un isolant mal placé ne tiendra pas ses promesses !

Envisagez votre projet sur le **long terme**, car des travaux futurs peuvent avoir une influence sur le chantier actuel. Par exemple, si vous souhaitez isoler vos murs par l'extérieur dans quelques années, il faut, lors de la rénovation de votre toiture, prévoir des débordements de corniches suffisants.

Un bon conseil vaut autant qu'une prime !

N'hésitez pas à vous faire accompagner par un conseiller : il vous aidera à déterminer les priorités pour vos travaux, à trouver des solutions techniques adaptées, à faire le point sur les aides financières (primes et prêts avantageux), à comparer les devis des entrepreneurs...

- les **Guichets de l'énergie** (infos aux particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie). Tél : 078/15 15 40
- les **Info-Conseils Logement** (renseignements sur tout ce qui concerne le logement : aides, primes,...). Tél : 081/33 23 10
- la **Maison de l'habitat durable** (conseils sur toutes les étapes à suivre de votre projet de rénovation). Tél : 071/70 07 03
- le **Numéro vert de la Wallonie** (infos sur les conditions d'octroi des primes). Tél : 0800/11 901
- les **Ecopasseurs** (conseils de base et suivi dans les démarches administratives). Tél : 078/15 80 08

Je cours pour ma forme

En collaboration avec l'Administration communale, l'A.S.B.L. **Faimes Objectif Sport** (nouvellement créée) a organisé une première session de « Je cours pour ma forme » à Faimes.

En quelques séances seulement, les personnes qui n'avaient jamais couru parviennent déjà à tenir une distance de 5 km. Un 2^{ème} groupe permet aux coureurs de parcourir jusqu'à 10 km.

Si vous aussi, vous souhaitez apprendre à courir pour la forme, sachez que la prochaine session aura lieu au mois de septembre et n'hésitez pas à contacter **Jean-Marc Delchambre** au 0474/301 588.



Plaine été 2017

Réservations vivement souhaitées

La plaine de jeux de Borlez a été rénovée. De nouveaux jeux attendent impatiemment la venue des enfants.

Pour une bonne organisation des prochains stages organisés au Cortil cet été, veillez à **inscrire** vos enfants **dès maintenant** auprès **d'Angélique Seiller** (0493/199 739) ou de **l'Administration communale** (019/33 98 50).

Pour tout renseignement, vous pouvez également joindre **Sophie Léonard** (0473/205 991).



Les thèmes de la plaine :

- **Du 3 au 7 juillet :** - Les contes et légendes à travers la nouvelle plaine de jeux
- **Du 10 au 14 juillet :** - Barbe-Rouge et les pirates
- **Du 17 au 20 juillet :** - La nature
- Les sports d'équipes
- **Du 24 au 28 juillet :** - La semaine en couleurs
- Intervilles

Le 28 juillet : journée récréative avec la plaine de jeux de Remicourt

- **Du 31 juillet au 4 août :** - Tous en scène
- En route pour l'aventure
- **Du 7 au 11 août :** - Le tour du monde en 5 jours
- **Du 14 au 18 août :** - La préhistoire
- Animaux, safari, ferme

Le 18 août : excursion au Préhistomuseum à Flémalle

Prix du stage :

25€/semaine (50€ pour les enfants ne résidant pas à Faimes). Les semaines du 21/7 et du 15/8 : 20€ et 45€

Réduction de 2,50€ pour le 2^{ème} enfant et de 5€ pour le 3^{ème}

Grand succès pour les stages de Pâques

Le monde du cirque, celui des animaux nocturnes, l'apprentissage vélo et le code de la route ont attiré une quarantaine d'enfants la première semaine des vacances et une soixantaine la deuxième !



Classes de neige 2017

Du 14 au 23 mars, les **64 élèves du degré supérieur** sont allés en classes de neige à **Chiesa en Italie**. Ils ont reçu 18 heures de cours de ski données par des moniteurs italiens et ont dévalé les pentes avec bonheur.



La chasse aux oeufs

En collaboration avec la ferme de la Croix de Mer, les Djoyeux Borlatis ont organisé le lundi 17 avril dernier une chasse aux œufs pour la plus grande joie des enfants.

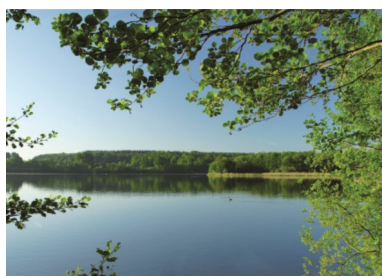


Rassemblement des CCE

C'est à Waremmé, le 22 avril dernier, qu'eut lieu le rassemblement des Conseils Communaux des Enfants. **Plus de 400 jeunes** y participaient représentant une quarantaine de communes, dont Faimois. Ce fut un **grand moment** d'échanges et de retrouvailles à différents égards et nul doute qu'on s'en souviendra longtemps.



Bambois l'été prochain...



Cette année, l'**activité gratuite** de « Bambois » - initiation à la citoyenneté pour les jeunes Faimois de 9 à 13 ans se déroulera le **22 août** toute la journée.

Informations & inscriptions :

Angélique Seiller (0493/199 739)

Frédéric Delnatte (0477/78 55 30)



CPAS 2017-2018

Depuis le mois d'avril, le C.P.A.S. de Faimles s'est lancé dans un nouveau projet : **les ateliers Cré-Actif**. Les objectifs sont de promouvoir l'**accès** pour tous aux loisirs créatifs et à la culture, encourager l'**échange** de savoir-faire et favoriser la **rencontre** de tous les publics.

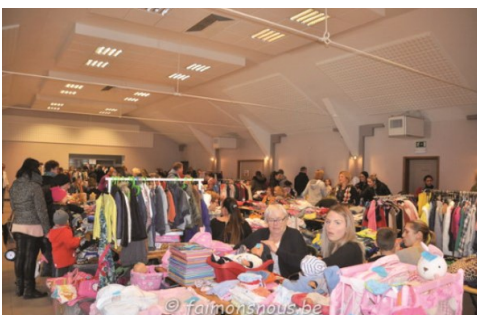


Différents ateliers ont déjà eu lieu : réalisation d'un pêle-mêle avec les techniques de garnissage, atelier aiguilles, atelier palettes,... D'autres sont prévus : atelier pâtisserie, cuisine d'ici et d'ailleurs, jeux de société, fabrication de produits naturels,... De **nouveaux thèmes**, dont les dates seront communiquées prochainement sur le site www.Faimles.be, sont en préparation.

Pour plus d'infos ou suggestions, n'hésitez pas à nous contacter au **019/33 97 78**. Parlez-en autour de vous, un(e) voisin(e) sera peut-être intéressé(e). Une connaissance qui est un peu seule et qui a besoin d'un petit coup de pouce pour sortir de chez elle ? Emmenez-la aux **ateliers Cré-Actif** !

Bourse aux jouets et vêtements

A l'initiative du C.P.A.S. de Faimles, une bourse a été organisée à la salle « La Forge » le 5 mars dernier.



Gardiennes ONE à Faimles

Vous souhaitez faire garder vos jeunes enfants ? Faites donc appel aux gardiennes ONE de Faimles.



Madame Bovy, rue Emile Vandervelde, 65 à Borlez
Tél : 019/ 56 71 28

Madame Collard, rue du Moulin, 13 à Viemme
Tél : 0499/466 934

Madame Delhalle et Mademoiselle Hauteclair
Les galapiats, rue Félix Delchambre, 49 à Borlez
Tél : 0473/257 776 - 0494/616 051

Madame Delincé, Clos des Botteresses, 4 à Viemme
Tél : 019/32 33 92 - 0476/980 151

Madame Dragone, Rue Saint-Roch, 9 à Celles
Tél : 019/32 65 16

Madame Tancredi, Rue de Les Waleffes, 16 à Celles
Tél : 019/32 69 45 - 0498/606 378

Madame Van Eecke, Rue Emile Vandervelde, 14 à Borlez
Tél : 0493/600 012

Don d'organes pour sauver des vies...

Chaque année, en Belgique, quelque 1300 patients ont besoin d'une greffe pour guérir. **Seuls 2/3** d'entre eux vont recevoir un organe. 1/3 soit quelque 400 personnes vont malheureusement décéder **faute de disponibilité d'un organe**. Avoir besoin d'un organe, ça peut vous arriver à vous ou à un de vos proches !

Vous pouvez décider librement que le jour de votre décès, vous soyez donneur de vie à d'autres, en mettant vos organes à disposition, **quel magnifique geste !**

Pour ce faire, c'est **simple**, il vous suffit de le dire à vos proches qui s'attacheront à exaucer votre souhait. Vous pouvez aussi enregistrer votre volonté dans votre commune. Voyez les détails ci-après...

Tout défunt belge dont le dernier domicile était en Belgique et tout défunt inscrit dans le registre des étrangers depuis plus de six mois et qui de son vivant ne s'est pas opposé expressément à un don d'organe est **candidat à un tel don**.

Le décès du donneur doit être constaté par trois médecins autres que celui qui traite le receveur d'organe, réalise le prélèvement ou la transplantation d'organe.

Faire opposition

Il est possible de s'opposer à la donation de ses organes en remplissant un formulaire disponible auprès de la commune. Celle-ci inscrit l'opposition dans un registre à consulter obligatoirement pour toute donation d'organe potentielle.

Inscription expresse en tant que donneur

Si vous souhaitez vous faire inscrire expressément en tant que donneur, il suffit de remplir un formulaire (disponible sur www.beldonor.be) et de le remettre au service Population de votre commune.

Mais pour que votre famille soit informée à votre décès de votre souhait exprès d'être donneur d'organe, il est bon d'en parler avec elle ou de conserver **une copie électronique** du formulaire en question pour le don d'organe dans votre coffre-fort virtuel.

Il est aussi conseillé de placer **une carte** avec votre carte d'identité, sur laquelle figurent votre nom, votre signature et votre intention expresse de faire don de vos organes en cas de décès.

Don de sang

Chaque jour, des personnes survivent à des imprévus grâce à la **générosité** d'inconnus. Chaque jour, les hôpitaux accueillent des victimes de la route, des malades souffrant d'un cancer et affaiblis par leur traitement, des futures mamans qui connaissent des complications lors de leur accouchement, des prématurés qui nécessitent des soins particuliers... tous ces patients et bien d'autres encore sont susceptibles de devoir recevoir une transfusion sanguine.

Face à cette réalité, vous avez le devoir d'**aider** concrètement tous ces patients en leur donnant un peu de votre sang : **une seule poche de sang peut sauver 3 vies !**

www.teledon.be



Dans quels cas ne peut-on PAS prélever d'organe?

Le médecin ne peut procéder au prélèvement d'organe :

- si une opposition a été formulée selon la manière prescrite
- si le donneur a formulé son opposition d'une autre manière et dans la mesure où le médecin en a été informé

La loi du 25 février 2007 a abrogé la possibilité pour des parents au premier degré de faire opposition. Au sens strict de la loi, la famille d'un donneur potentiel ne peut donc plus s'opposer au prélèvement.

Jamais contre de l'argent

L'autorisation de prélèvement d'organes ou de tissu ne doit pas se produire à des fins lucratives. Ni le donneur ni ses proches ne peuvent faire valoir le moindre droit par rapport à la personne qui reçoit l'organe.

Avec respect

Le prélèvement d'organe et la fermeture des incisions doivent avoir lieu dans le respect du corps du défunt et en se préoccupant des émotions et sentiments de la famille. La mise en bière doit se faire le plus rapidement possible afin que la famille puisse aussi le plus rapidement possible exprimer ses adieux à la personne défunte.

L'anonymat est obligatoire

Il est interdit de communiquer l'identité du donneur et celle du receveur. Un receveur peut, par exemple, écrire une lettre de remerciement à la famille du donneur. Mais cette lettre ne doit en rien dévoiler son identité. La lettre est donc anonyme et remise à la famille du donneur par l'intermédiaire du centre de transplantation.

Plus d'infos : www.dela.be et www.teledon.be

Don de sang

Prochaine collecte de sang par la Croix-Rouge dans la commune de Faimies :

Le mercredi 28 juin 2017

de 17h30 à 20h00

à la salle «La Forge», rue A. Warnotte



Le Télévie est à la recherche de bénévoles pour organiser une activité pendant l'année 2017 ou 2018

Contact : Monsieur Gérard au 0499/255 864

Ne vous laissez pas avoir !

Comment reconnaître une arnaque ?

Il s'agit souvent de **fausses promesses** vous faisant miroiter de gros gains d'argent.

Voici quelques exemples :

- vous êtes le grand gagnant d'une loterie à laquelle vous n'avez pas participé
- vous bénéficiez d'une commission élevée en aidant à mettre de l'argent en sûreté (héritage, capitaux,...)
- vous êtes sélectionné pour investir votre argent sans risque avec, à la clé, un rendement élevé garanti

Les arnaqueurs sont aimables, beaux parleurs et vous font croire qu'ils vous veulent du bien ou, au contraire, ils se montrent agressifs, vous harcèlent. Ils sont convaincants. Ils ont réponse à tout et ne renoncent pas facilement lorsque le contact est établi. Ils vous poussent à vous décider immédiatement en vous offrant toutes sortes d'avantages supplémentaires.

Après avoir **gagné votre confiance**, ils vous demandent :

- de verser une avance pour financer les frais administratifs, les taxes
- de communiquer vos données bancaires, votre numéro de carte de crédit ou d'autres informations personnelles (numéro de carte d'identité, numéro national,...)
- d'appeler un numéro payant de type 0900 ou 0903, où vous n'obtiendrez finalement que de faux services
- de télécharger un logiciel, soi-disant gratuit, mais qui s'avère être un abonnement payant à un fournisseur de services sur internet

SMS et 0900

La plupart des services par téléphone sont facturés, le plus souvent, à un prix correct. Cependant, **certains prestataires arrivent à vous extorquer de l'argent via des numéros surtaxés**, en profitant de votre inattention. Lisez plutôt...

Rencontrer l'âme sœur par SMS peut vous coûter cher, et vous resterez quand même célibataire : le **but véritable** est de vous garder en ligne le plus longtemps possible.

En envoyant un SMS pour un nouveau logo ou une nouvelle sonnerie, vous concluez **sans le savoir** un abonnement et recevrez chaque jour ou chaque semaine des sonneries, logos et autres services.

Vous êtes en train de surfer et un pop-up vous invite à participer à un concours. Vous attendez les résultats avec impatience, mais pour les recevoir, vous devez d'abord **envoyer un SMS** !

En outre, **vous payez (à un tarif majoré) non seulement les SMS envoyés, mais aussi les messages reçus** ! A ce rythme, votre facture commence vite à chiffrer !

Certains sites web/petites annonces promettent de prédire votre avenir, de régler vos problèmes d'argent, voire de vous faire remporter le gros lot. Il vous faut alors appeler un **numéro surtaxé** commençant, par exemple, par 0903, 0907 ou 0909.



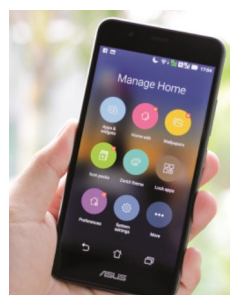
- d'acheter quelque chose pour accroître vos chances de remporter un prix plus important
- de payer cash et de passer par un intermédiaire non-bancaire afin de leur transférer l'argent

Les réflexes à adopter

- demandez-vous tout d'abord s'il est logique qu'un inconnu vous promette monts et merveilles
- prenez ensuite le temps de vérifier les coordonnées de votre interlocuteur. Les escrocs utilisent souvent un numéro de boîte postale comme seule adresse de contact, voire un GSM avec carte afin de ne pas être identifiés
- ne communiquez aucune donnée personnelle sans avoir vérifié à qui vous avez affaire
- ne donnez pas, ne versez pas et ne transférez pas d'argent à un inconnu ou à un intermédiaire financier sans savoir s'il dispose des autorisations nécessaires
- si l'on vous demande d'être discret, cela risque fort d'être une arnaque.
- utilisez les transactions sécurisées sur les sites d'enchères et refusez de traiter directement avec un vendeur

Soyez donc vigilant aux points suivants :

- faites attention aux conditions d'abonnement. Redoublez de prudence si le service est présenté comme étant gratuit !
- vérifiez les coordonnées du vendeur et le coût réel du service SMS
- renseignez-vous sur les droits dont vous disposez. Sachez que les seuls mots-clés valables pour s'inscrire à un service sont « **GO, START ou OK** » et que, lorsque vous participez à un concours via SMS, vous devez être informé gratuitement par SMS à chaque fois que vous avez dépensé 10€



Vous pouvez à tout moment **mettre fin aux abonnements** par SMS en envoyant le mot **STOP** au numéro qui transmet les logos, sonneries ou tout autre service.

En cas d'échec ou de doute, contactez votre opérateur de téléphonie mobile.

Arnaques et autres tromperies

Vente de vin frelaté

La police prévient : attention à cette **escroquerie par téléphone et par internet**. Des dizaines de citoyens ont déjà été piégés.

Les malfrats usent de scénarios élaborés pour extorquer de l'argent à leurs victimes via la vente de vin, notamment.

Le nombre de plaintes connaît une certaine recrudescence ces derniers mois concernant ces appels téléphoniques et autres e-mails frauduleux.

Une des escroqueries en vogue concerne du **vin frelaté**. Les victimes reçoivent tout d'abord des appels, provenant souvent d'un pays situé hors Union européenne, pour leur proposer d'acheter du vin. Ces victimes doivent alors verser **un acompte via Paypal ou Western Union**. Mais soit le vin est frelaté, soit le vin n'est tout simplement pas livré !

Quelques temps plus tard, elles sont recontactées, le plus souvent, par **une personne prétendant être avocate** qui les informe qu'il s'agit d'une supercherie et que les malfrats ont été arrêtés en Tunisie. Le faux avocat propose aux victimes de les représenter au tribunal, en vue de faire valoir leurs droits. L'avocat demande alors le versement d'honoraires, via un organisme de paiement international. Évidemment, ce paiement n'est pas remboursé et l'avocat ne se présente jamais.

Mais ce n'est pas tout ! Des tentatives d'escroquerie de la part de malfaiteurs **se faisant passer pour des membres de la Commission européenne** ont également été rapportées : une indemnité étant promise à des personnes qui sont soi-disant reconnues comme victimes de fraude par téléphone. Cette indemnité ne pouvant bien sûr être versée qu'à condition de payer une somme équivalant aux frais de dossiers ou autres...

La police demande donc de **ne pas répondre à ce type d'appel**, au risque de perdre des sommes d'argent conséquentes. De même, il ne faut pas répondre à des e-mails vous réclamant de l'argent ou des coordonnées personnelles. Les véritables institutions bancaires ne vous demanderont jamais ce type d'informations.

Même si cette espèce d'arnaque est souvent orchestrée depuis l'étranger, le dépôt de plainte est loin d'être inutile : les éléments recueillis pourront contribuer à obtenir les informations de départ pour remonter la filière et aider à déterminer la structure de l'organisation criminelle. Il est donc recommandé aux victimes de ces escroqueries de **rapporter les faits à la police en donnant toutes les informations possibles** sur ces arnaques (les jours et heures des appels, les noms des personnes qui ont appelé, les copies des e-mails reçus,...).

Soyez donc attentif et prudent !

Démousseurs de toit et poseurs de tarmac à domicile

On sonne à votre porte : un travailleur vous propose de démousser votre toit ou de poser du tarmac dans votre allée... Il a plus d'un tour dans son sac, sait se montrer très persuasif et peut même faire preuve d'agressivité... si bien que vous vous sentez obligé d'accepter. Pourtant, ce travailleur enfreint plusieurs législations économiques. En outre, **la qualité du service et les matériaux utilisés sont souvent médiocres**. Ces derniers peuvent mettre **en danger** la santé et la sécurité du consommateur.

A ce jour, quelques dizaines de plaintes ont été introduites au SPF Economie, rien que pour les provinces de Namur et du Brabant wallon. Mais, si le phénomène est concentré dans ces régions, il n'y est pas pour autant limité. **La prudence s'impose** donc si de tels services vous sont proposés.

Toute plainte liée à ces pratiques peut être introduite auprès de la Direction générale Contrôle et Médiation du SPF Economie - <http://economie.fgov.be>

Si vous avez besoin de démousser votre toiture ou de poser du tarmac, évitez les démarcheurs, **renseignez-vous auprès d'entreprises agréées** et n'acceptez pas les propositions qui tombent du ciel...



Vagues de chaleur et pics d'ozone

Le corps humain peut tolérer une baisse de sa température pouvant aller jusqu'à 8°C, mais ne peut supporter qu'une augmentation de 3°C, sans que ses performances physiques et mentales ne soient affectées de façon importante.

Cette régulation se fait dans le cerveau au niveau de l'hypothalamus qui est donc considéré comme **le thermostat du corps humain**. Il ajuste la température corporelle en fonction de l'état de santé du sujet (infection, désordre hormonal,...), mais surtout en fonction des conditions atmosphériques ambiantes dans lesquelles se trouve la personne. Le tout aboutissant à ce que l'on appelle la température ressentie. Quand elle augmente, le corps réagit en baissant sa température. À l'inverse lorsque la température ressentie diminue, le corps se réchauffe.

En période de forte chaleur, lorsque les conditions environnementales dépassent les capacités de régulation de l'organisme, le corps réagit en essayant tant bien que mal de réduire sa température par transpiration et accélération de la circulation sanguine cutanée. Cependant, ces mécanismes entraînent parallèlement une perte en électrolytes contenus dans la sueur (sodium, potassium,...) et une accélération des battements du cœur. Tout ceci augmente le stress corporel et fragilise les **organismes mal armés pour supporter ces effets néfastes** (jeunes enfants, personnes âgées, malades chroniques).

L'**ozone** présent dans la stratosphère (altitudes comprises entre 15 et 45 km) protège la surface terrestre contre les rayons UV nocifs provenant du rayonnement solaire.

L'ozone présent dans les basses couches de l'atmosphère (celles qui nous concernent directement) se forme sous l'action du rayonnement solaire UV lors des chaudes journées et en présence d'importantes concentrations d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils.

L'**ozone pénètre aisément jusqu'au voies respiratoires les plus fines**, ses effets sur la santé dépendent de la dose effective reçue (elle-même liée à la concentration, la durée d'exposition et la ventilation pulmonaire) et présentent une forte variabilité individuelle.

L'ozone peut ainsi entraîner à court terme des irritations du nez, des yeux, de la gorge ou des poumons.

En pratique, tout le monde peut contribuer à **la diminution des émissions de précurseurs d'ozone** :

- limitez les déplacements en voiture
- utilisez les transports en commun
- réalisez les déplacements courts à pied ou à vélo
- respectez les limitations de vitesse et oubliez les conduites « sportives »
- bannissez autant que possible les peintures à base de solvants, choisissez plutôt les peintures à base d'eau
- évitez de faire le plein de carburant de la voiture quand il fait très chaud
- préférez une installation de chauffage économique et à haut rendement
- laissez de côté les climatiseurs et privilégiez l'isolation



Face à la chaleur et aux pics d'ozone, les **populations les plus sensibles sont** :

- les enfants (leurs poumons sont encore en croissance)
- les personnes âgées, souvent porteuses de pathologies sous-jacentes
- les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, d'affections respiratoires ou asthmatiques
- les fumeurs, dont l'arbre bronchique est déjà irrité par l'action du tabac

Les personnes isolées socialement forment aussi un groupe à risque : le nombre très réduit (voire nul) de visites qu'elles reçoivent diminue les chances de réagir à temps en cas de problème, lequel est par ailleurs souvent décelé (trop) tard. Veillons donc à ne pas les oublier !

Les **recommandations** à suivre lors des épisodes de forte chaleur et de pics d'ozone sont les suivantes :

- n'attendez pas d'avoir soif et buvez plus que de coutume (eau, jus de fruit, tisanes). Évitez alcool et boissons sucrées
- restez le plus possible à l'intérieur, de préférence dans un endroit rafraîchi, chez vous ou dans un lieu public
- fermez rideaux et fenêtres des façades exposées au soleil tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure
- limitez autant que possible les efforts physiques
- portez des vêtements légers (en coton), de couleur claire, prévoyez un chapeau
- essayez de rafraîchir régulièrement votre corps (douche, bain, piscine)
- pour rappel, le 112 est le numéro d'urgence que vous pouvez appeler gratuitement, dans toute l'Europe
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement

Les autorités sont attentives à la chaleur et au taux d'ozone. Dans les situations critiques, l'activation de la phase d'avertissement ou d'alerte sera annoncée par les chaînes de télévision et de radios publiques. En cas de fortes chaleurs, soyez donc à l'écoute...

Plus d'infos aussi sur :

www.aviq.be

www.awac.be

www.meteo.be

www.irceline.be

Bientôt les vacances, votre maison est-elle sûre ?

C'est au moment où vous prenez vos vacances que les cambrioleurs se décident à agir et c'est en été, qu'ils sévissent le plus.

Deux tiers des cambriolages ont lieu durant les mois de juin, juillet et août.

Il est donc important que vous vous préoccupiez de votre logement pendant que vous n'y serez pas. Afin que vous partiez en vacances l'esprit le plus tranquille possible, vous trouverez ci-dessous des recommandations très simples, qui peuvent faire la différence. Suivez le guide.

Conseils préventifs

Peut-être n'êtes-vous pas très proches d'eux... toujours est-il que **vos voisins** peuvent avoir un vrai effet dissuasif sur les potentiels intrus ! Si vous ne partez pas en vacances au même moment, vous pouvez mettre en place un système d'entraide : vous surveillez vos logements pendant vos congés respectifs. Cette opération de vigilance permet de **faire baisser en moyenne de 40% le nombre de cambriolages** dans les zones où elle est appliquée.

Evidemment, vous ne serez pas là... mais il existe des solutions pour que **votre maison continue de vivre** même en votre absence. Vous aurez besoin d'un homme de main, comme votre voisin ou un ami. Il suffit de peu : ouvrir et fermer les volets ou la porte de garage, laisser traîner une poubelle ou des outils de jardin, faire fonctionner des lampes... Si vous ne souhaitez pas faire appel à quelqu'un, il est également possible d'acheter des systèmes qui permettent de programmer l'allumage des lumières de votre domicile. Ainsi, chaque soir, les éventuels voleurs penseront que vous êtes tranquillement installé devant votre télévision.

Juste devant votre maison, il peut y avoir une preuve manifeste que vous n'y êtes pas : **votre boîte aux lettres**. Plus elle déborde de courrier, plus cela indique que vous n'êtes pas chez vous depuis longtemps, et donc très certainement en vacances. A votre départ, chargez donc quelqu'un de récupérer votre courrier.

L'idéal est aussi de vous assurer que la pelouse et les plates-bandes seront entretenues (arrosage et tonte) : un **terrain négligé** n'échappe pas à l'œil averti d'un voleur.

Il va sans dire qu'il vaut mieux n'annoncer son absence qu'à un minimum de personnes. Résistez à la tentation de partager ce genre d'information sur les **réseaux sociaux** (Facebook, Twitter,...) et ne postez pas vos photos paradisiaques sur Instagram. On peut facilement avoir accès à vos publications. Et sur le Web, même si vos jolies « cartes postales » multiplieront probablement les « likes », les internautes ne sont pas tous animés de bonnes intentions. Idem pour votre répondeur téléphonique : évitez les messages trop informatifs qui expliquent que vous êtes en vacances au Brésil de telle date à telle date !

En supposant que des intrus parviennent à pénétrer chez vous, vous pouvez tout de même limiter les dégâts et les pertes en protégeant vos **objets de valeur** :

- marquez ou gravez votre numéro national sur un maximum de vos biens, tels que chaînes Hi-Fi, TV, vidéo, appareils photo, caméras, vélos,...



Ce marquage offre un **double avantage** : il rend la commercialisation de l'objet volé beaucoup plus difficile et, en cas de découverte par la police d'un objet volé, il permet l'identification immédiate du propriétaire et la restitution de l'objet.

- établissez la liste de vos objets ou appareils de valeur et notez les numéros de fabrication ainsi que leurs particularités
- enfin, photographiez vos biens, bijoux, tableaux,... tout ce qui est plus difficile à marquer

Ceci dit, il est recommandé de ne pas exposer des objets attrayants et de conserver un **minimum de valeurs à la maison**.

Dernières petites consignes :

- mettez hors de portée les échelles, outils et accessoires de jardin
- déconnectez les prises électriques extérieures
- fermez les barrières avec un cadenas
- protégez vos soupiraux, coupoles et accès secondaires
- fermez à clé les accès extérieurs possédant une serrure, ne laissez pas la clé côté intérieur des portes et fenêtres



Police Veille

Si vous souhaitez obtenir une surveillance policière à votre domicile, pensez à **Police Veille**. Cette action a pour but de rassurer les personnes qui quittent leur habitation durant une longue période. Ce service est entièrement **gratuit**.

Une équipe de policiers effectuera alors des passages réguliers aux alentours de votre maison pour vérifier qu'il n'y a pas de signes visibles d'effraction.

Il suffit de remplir un formulaire disponible au bureau de Police (rue Adolphe Braas, 13, de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous) ou sur le site **www.policehesbaye.be**

Ce document dûment complété, daté et signé doit être remis au moins 7 jours calendrier avant le départ.

Sachez également que la durée des vacances ne doit pas excéder 2 mois. Enfin, il est obligatoire de renseigner une personne de contact en cas de problème.



Le colza

A cette période, la Hesbaye peut voir le colza déployer ses jolies fleurs d'un jaune soutenu. Allons donc à la découverte cette culture locale...

Le colza est **une plante oléagineuse**, c'est-à-dire qu'elle produit de l'huile. Les fruits du colza (appelées siliques) renferment de petites graines noires, riches en huile. Ces graines sont écrasées pour en extraire l'huile. Le colza peut aussi être cultivé comme fourrage vert. Il est, avec le tournesol et l'olivier, l'une des trois principales sources d'huile végétale en Europe.

Il existe différents types de colza :

- le colza oléagineux dont les variétés d'hiver sont les plus cultivées. Les graines sont récoltées les plus sèches possibles
- le colza fourrager est beaucoup moins cultivé; on distingue les variétés d'hiver consommées au printemps et les variétés d'été

Le colza est une tête de rotation essentielle pour le froment. **Il permet de restructurer les sols** et de jouer un rôle de pompe à nitrates. Des études ont montré qu'il permet d'augmenter les rendements du froment, contrairement à d'autres cultures placées en tête d'assolement comme le maïs. Ainsi, le colza casse le cycle de certaines maladies spécifiques des céréales (fusarioses, piétin échaudage,...)

La culture facilite la planification des travaux agricoles en venant se placer entre les interventions relatives aux cultures céréalières. En outre, le système racinaire du colza améliore la structure du sol, ce qui donne toutes les chances à la culture de froment qui suit de mieux s'enraciner.

Culture du colza

La préparation du sol pour la culture de colza débute à la mi-juillet. C'est une étape importante. Le labour doit être profond, la terre meuble et très fine de façon à assurer un bon contact entre le sol et la graine. Le semis doit avoir lieu avant la mi-septembre pour garantir un développement racinaire suffisant avant le froid.

A la sortie de l'hiver, vers la mi-février, il est bon d'apporter une première fois des engrais à la culture afin de favoriser la montaison. La récolte s'effectue à la moissonneuse batteuse, de fin juin à début juillet, lorsque les graines sont noires et que leur taux d'humidité ne dépasse pas 15 %.

La culture du colza est parfois peu appréciée des agriculteurs, notamment parce que **les rendements ne sont pas garantis**. De nombreux facteurs peuvent en être la cause, comme par exemple la pression des adventices (mauvaises herbes) et l'infestation des insectes qui entraînent un fort risque de pertes de rendement.

De fait, le colza souffre de la concurrence des mauvaises herbes, et notamment des graminées, grosses consommatrices d'azote. Des traitements herbicides sont indispensables. Les ravageurs européens du colza sont très nombreux et impliquent des traitements importants en relation avec les averissements agricoles. Les méligèthes (insectes coléoptères) attaquent les boutons floraux et peuvent occasionner d'importants dégâts au printemps. Les charançons, quant à eux, endommagent la tige et les siliques du colza. De nombreux autres ravageurs peuvent occasionner de moindres dégâts, comme par exemple le pigeon ramier qui se nourrit des feuilles.

Utilisation de l'huile

L'huile de colza a une couleur variant du jaune au jaune d'or. Durant l'après-guerre, la vente d'huile de colza a connu une baisse importante, l'acide qui y était contenu étant suspecté de provoquer des maladies cardiovasculaires. Depuis lors, les variétés dites '00', à très faible teneur en acide érucique, ont été mises au point offrant une huile dont la consommation est sans danger. Aujourd'hui, les nutritionnistes vantent d'ailleurs son fort pourcentage en acides gras mono-insaturés, qui luttent efficacement contre les maladies cardiovasculaires et rendent donc cette **huile alimentaire particulièrement précieuse**.

Par ailleurs, la culture du colza connaît depuis quelques années un regain d'intérêt au niveau européen comme matière première pour l'huile carburant et le biodiesel. En Belgique, le colza a connu un essor prodigieux à la fin des années '80 pour atteindre 7.000 haensemencés en 1991. Depuis, cette culture a connu un nouveau fléchissement. **Une partie du colza est toutefois semée sur les terres mises en jachère à des fins énergétiques**. Il existe nombre d'applications pour l'huile de colza qui entre dans la composition des huiles anti-poussières, des fluxants pour bitume, des biolubrifiants, des adjuvants pour pesticides, des encres végétales... Après extraction de l'huile, les résidus sont valorisés sous forme de tourteaux et utilisés en alimentation animale.

Noces de platine pour Jeanne et Auguste

Le 14 janvier dernier, Jeanne Pierson et Auguste Destexhe ont célébré **leurs 70 ans de mariage** avec le Bourgmestre Etienne Cartuyvels ainsi que les membres du Collège et du Conseil communal.

Un anniversaire hors du commun et une première pour la commune de Faimés !



Etat Civil du 1er janvier au 30 avril 2017

Naissances

Bienvenue aux petits-bouts et félicitations aux heureux parents

Noémie Pierre, née le 11 janvier
Liam Noël, né le 25 janvier
Manoé Lemmens, né le 1er février
Thiago Bouville, né le 8 février
Hélène Bailly, née le 26 février
Louise Joannes, née le 22 mars
Clémentin Miglietta, né le 10 avril
Eliott Lambrecht, né le 12 avril
Maélia Cristino, née le 23 avril
Chloé Smets, née le 25 avril



Décès

Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles éprouvées

Philippe Janssen, 92 ans	Nelly Paquay, 85 ans
Madelaine Materne, 99 ans	Georges Humblet, 70 ans
Suzanne Moureau, 71 ans	Jules Cornet, 94 ans
Félicie Fastré, 92 ans	Maria Van Leuven, 86 ans
Joséphine Gilis, 91 ans	Joseph Humblet, 78 ans
Madeleine Hougardy, 82 ans	Henri Choisez, 86 ans
Alberte Lhoest, 80 ans	Lambert Jacques, 88 ans
Julia Pirson, 86 ans	Monique Vansteenhuyse, 83 ans
Carmen Lemoine, 81 ans	Guido Toniolli, 89 ans
Céline Docquier, 76 ans	



Agenda

Juin

2	Comité horticole - Les nématodes utiles - Cortil à Borlez à 20h00
3	Administration communale - Inauguration plaine de jeux - Cortil à Borlez à 10h00
16	Initiation à l'astronomie - Cortil à Borlez à 19h00
18	Comité apicole - Conférence - Cortil à Borlez à 14h30
18	Jumelage - Barbecue - La Forge à Celles à 12h00
25	Petite école de Viemme - Fancy Fair & barbecue à 14h30
25	Comité paroissial de Celles - Dîner - « 3 Cloches » à Celles à 12h00
28	La Croix Rouge - Don de sang - La Forge à Celles de 17h30 à 20h00

Juillet

1-31	Administration communale - Plaine de jeux 2017 - Cortil à Borlez
1-2	Comité des Fêtes de Celles - Fête - La Forge à Celles
2	Scouts - Beach Volley - Celles
28/31	Djoyeus Borlatis - Borlez fait la fête - 70 ^{ème} anniversaire - place sous chapiteau

Août

1-18	Administration communale - Plaine de jeux 2017 - Cortil à Borlez
6	Comité Viemme et vous - 10^{ème} Barbecue à 12h00
20	Comité des Parents - Rallye gastronomique

Septembre

1	Initiation à l'astronomie - Cortil à Borlez à 19h00
3	Aineffe en fête - Dîner et souper - Ferme Thiribu à 10h00
3	Goûter des pensionnés de Viemme - Cortil à Borlez à 14h00
8	Comité horticole - L'ABC de l'aménagement de jardins - Cortil à Borlez à 20h00
10	Administration communale - Journée du Patrimoine - Salle Patria à Les Waleffes
10	Comité apicole - Conférence - Cortil à Borlez à 14h30
15/16	Fête de Les Waleffes - 10 ^{ème} Barbecue - Tournoi de pétanque - Salle Patria & chapiteau
16	Souper paroissial à Viemme - Salle paroissiale à 18h00
17	Pensionnés de Faimies - Goûter/spectacle - Cortil à Borlez à 14h30
20	Croix Rouge - Don de sang - La Forge à Celles de 17h30 à 20h00
22	Initiation à l'astronomie - Cortil à Borlez à 19h00
24	D'une main à l'autre - Journée Couleur d'Afrique - La Forge à Celles dès 9h00
30	ASBL Rugamba - Souper africain - La Forge à Celles à 18h00

Prochainement...